Différence entre masters droit social / droit des affaires

Par **HtcK**, le **22/05/2013** à **11:05**

Bonjour,

Quelle est la différence entre ces deux masters ? Lequel est-il plus conseillé pour être juriste d'entreprise ?
Est ce que quelqu'un sait quelles universités offrent un master de droit social ?
Peut-on faire un master 2 droit social avec un master 1 droit des affaires ?
Dans le master droit des affaires y a-t-il une spécialisation en droit social ?
Qu'est ce que le DJCE et comment y accéder ?

Ça fait un peu trop de questions mais je suis complètement perdue concernant mon orientation sachant que je dois choisir un master 1 ppur l'année prochaine :s.

Merci d'avance pour vos réponses. Cordialement.

Par **Yn**, le **22/05/2013** à **12:00**

Salut,

Juriste d'entreprise est une appellation répandue mais qui ne désigne au final pas grand-chose. Les fonctions d'un juriste d'entreprise sont infiniment variables selon l'entreprise considérée (ses activités, sa taille, son étendue territoriale, etc.).

Certaines ont un secteur juridique réduit (deux ou trois personnes) quand d'autres entreprises ont un secteur juridique qui constitue à lui seul une mini-entreprise avec plusieurs départements (ex. les banques, les entreprises du CAC 40, etc.)

Tu trouveras la réponse à la majorité de tes questions sur internet. Il suffit de regarder l'offre de formation des universités pour constater si elles proposent ou non un M2 droit social. Idem pour le DJCE, tout est inscrit sur leur site. C'est un M2 droit des affaires qui est organisé en réseau (tu en as huit de mémoire, tous les gros pôles universitaires en proposent un).

Les M2 droit des affaires généralistes (ex. DJCE) ont un module droit social (cf. le détail de la formation sur les sites respectifs des DJCE). Tu n'es pas spécialisé, tu as des connaissances qui te permettent de traiter le droit social sous l'angle des patrons.

Tu peux effectivement faire un M2 droit social avec un M1 droit des affaires, les notes sont déterminantes.

Par **marianne76**, le **22/05/2013** à **12:02**

Bonjour,
Les masters de droit des affaires sont orientés vers le droit des sociétés , les procédures collectives etc , vous pouvez aussi avoir de la comptabilité.
En droit social le master sera orienté vers le droit du travail, droit de la sécurité sociale(entre autres)
Après chaque université a des maquettes différentes et des options. A vous d'aller sur les sites des différentes universités pour voir ce qui est proposé

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés